10 RUE GUILLAUME TELL
WU8605PA-OP

l'Opinion

VENDREDI 30 JUIN ET SAMEDI 1ER JUILLET 2017
N° 1040 – 2 €

Quotidien libéral // politique, économie, international

Un climat social bien tempéré

Pas de cris, pas de banderoles, pas de manifestants ni de cortèges. Au lendemain de la présentation en Conseil des ministres de la loi d'habilitation des ordonnances portant réforme du Code du travail, il faut bien le constater : ce projet n'a pas déclenché le tonnerre que certains redoutaient. Tout juste la CGT a-t-elle appelé à une grève le 12 septembre prochain, tandis que la CGC, en pleine radicalisation, faisait des efforts pour hausser le ton. Pour le reste, bienveillance à tous les étages.

La réforme du droit du travail avait pourtant été constamment présentée comme un repoussoir absolu par tous ceux qui avaient contribué à transformer la loi El Khomri en un texte aussi bavard qu'inefficace. Ce devait être le point de départ d'un « troisième tour social », le réveil populaire des non-votants, la mobilisation de la France silencieuse. D'autant plus sûrement que la promesse de réforme était sensiblement plus ambitieuse - plus audacieuse, donc - qu'auparavant. Bien entendu, le sujet n'est pas clos, et il peut encore naître bien des tensions d'ici à la fin de l'été, lorsque les ordonnances devront avoir été votées, puis lors de leur application. Mais lorsque FO et la CFDT font assaut d'esprit constructif, lorsque le Medef mesure son enthousiasme ou ne distille ses inquiétudes qu'à bas bruit, on se dit que le climat social devrait être tempéré.

Reste la contestation politique. Jean-Luc Mélenchon a fait de ces ordonnances son amplificateur de colère, et ses proches ont déjà enclenché la mécanique des réseaux sociaux pour mobiliser largement. C'est à ce jour le plus gros risque. Et un des défis lancés à la nouvelle majorité : dominer sa tentation hégémonique pour laisser les opposants à ce nouveau Code du travail s'exprimer bruyamment à l'intérieur des murs de l'Assemblée, ou prendre le risque de voir la colère déborder dans la rue.

Nicolas Beytout
@nicolasbeytout

Ce n'est pas pour rien si l'on parle de « scénario » des finances publiques. En matière de prévision budgétaire, la mise en scène des chiffres compte tout autant que le fond

Drame budgétaire, acte I

Grand audit

La Cour des comptes a remis jeudi au Premier ministre son audit des comptes publics, avec une prévision de déficit de 3,2% du PIB en 2017 contre 2,8% annoncé par le précédent gouvernement. « Nous héritons d'un dérapage de 8 milliards, *c'est inacceptable », a déclaré Edouard Philippe. En réalité,* **le gouvernement se contentera de 4 à 5 milliards d'euros d'économies pour arriver à 3% de déficit en fin d'année**. Mais il aura réussi à installer la dramaturgie nécessaire pour faire passer les efforts - inévitables - à venir.

Raphaël Legendre

ACTE I, CHARGER LES PRÉDÉCESSEURS. Acte II, dramatiser la situation, si possible en invoquant « la souveraineté de la France ». Acte III, passer à l'action. Epilogue : bien souvent, rater la cible en expliquant que ce n'est pas de sa faute.

La gestion des comptes publics, ce n'est pas seulement une question d'additions et de soustractions ; de recettes et de dépenses. C'est aussi beaucoup de stratégie politique. Une mise en scène de l'action gouvernementale qui n'a guère changé en quatre décennies. En 1981 déjà, François Mitterrand avait chargé l'inspecteur des finances François Bloch-Lainé de présider une « commission du bilan » dont la mission était d'établir un relevé « détaillé et objectif de la situation de la France ». Edouard Balladur fit de

●●● *Page 2*

Une loi musclée sur le logement en préparation

Réquisition

PAS BESOIN D'AVOIR un ministre pour faire une loi ! Les professionnels de l'immobilier ont beau officiellement ne pas avoir de ministre en charge du Logement, cela n'empêche pas l'exécutif de déjà préparer un texte sur le secteur. Et, selon nos informations, il sera présenté beaucoup plus vite que prévu, peut-être même dès septembre. Baptisé pour le moment « Habitat, mobilité, logement », il reprendra évidemment les grandes lignes du programme logement d'Emmanuel Macron, sujet sur lequel le candidat d'En Marche ! s'était relativement peu étendu, alors même que sa loi pourrait aller très loin. D'après les premières discussions, l'un des objectifs prioritaires consistera à détendre le plus possible les zones « tendues » où la construction est insuffisante par rapport à l'offre. Pour ce faire, le gouvernement pourrait retirer aux maires leurs prérogatives en matière d'urbanisme en durcissant le dispositif « opération d'intérêt national » (OIN) créé il y a une dizaine d'années et qui permet à l'Etat de prendre en main directement la délivrance des permis de construire.

Mais là où ces OIN concernent plutôt des terrains comme La Défense, les villes nouvelles ou les aéroports, ils pourraient cette fois s'étendre jusqu'à une centaine de villes, ce qui serait considérable. De même, la mobilité dans le parc social serait accélérée avec une remise en cause des droits au maintien dans les HLM pour ceux qui auraient dépassé le plafond de ressources. Enfin, certains recommandent de commencer à éteindre progressivement le dispositif Pinel qui devient source d'inflation dans certaines zones. C'est le ministre de la Cohésion des territoires, Jacques Mézard, qui devrait présenter cette loi.

Cyrille Lachèvre
@CyrilleLachevre

Billet. Le jeu de l'été

Il arrive que l'on s'ennuie en vacances. Alors il faut se réfugier dans des jeux style Cluedo ou mots fléchés. Cette année, plutôt que de qu'il entend être le maître des horloges. Les deux portables ? Quoi d'autre que le signe que le chef est bien dans la modernité ? Un indice ? Une dizaine de mys-

Finances, élections : le blues du FN

Malgré l'élection de ses huit députés, dont Marine Le Pen, le FN se prépare à une nouvelle traversée du désert *Page 4*

Des bouteilles gorgées de soleil

La Croix, la haute couture de Saint-Tropez

LE DOMAINE PHARE du président de Vivendi, La Croix, dans la presqu'île de Saint-Tropez s'affirme d'année en année comme une des stars de l'appellation Côtes de Provence. Et pas seulement parce qu'avec 90 hectares c'est le plus étendu des crus classés en 1955. Ayant engagé de grands moyens pour le doter d'un chai haute technologie de 3 500 mètres carrés, enterré huit mètres sous terre, Vincent Bolloré a confié à Pascale Andrieux le soin d'assurer la montée en gamme du Domaine de La Croix. Symbole des vins estivaux alliant finesse, élégance et fraîcheur, les cuvées baptisées Eloge et Organdi sont des rosés de Provence de qualité. Notamment Organdi 2016, à la robe rose pâle et aux saveurs exotiques, vendu 22 euros la bouteille.

Saint Mont, des rosés très abordables

SITUÉE ENTRE L'ATLANTIQUE, le Gers et les Pyrénées, l'appellation Saint Mont offre de savoureux rosés à base de cépages tannat, pinenc et cabernet sauvignon. Les cuvées de la coopérative Plaimont « un air de campagne « et « océanide » aux arômes de fruits rouges et à la fraîcheur gourmande sont disponibles aux prix très abordables de 4,50 et 5 euros. Plaimont propose aussi un délicieux blanc AOC Saint Mont baptisé « Béret Blanc » réalisé avec des cépages locaux comme le gros marseng et le petit courbu.

Château de La Rivière, un bordeaux rosé tout en fraîcheur

PLUS GRAND DOMAINE de l'appellation Fronsac avec 65 hectares de vignes, La Rivière ne produit pas seulement de grands rouges. Depuis quelques années, le domaine dirigé par Xavier Buffo réalise un rosé de pressé résultant d'un assemblage de 90% de merlot et 10% de cabernet sauvignon. D'une robe à la pâleur impressionnante, le Château de La Rivière rosé 2016 aux arômes de fruits méditerranéens et à la bouche vive et fraîche est produit en quantité modérée (15 500 bouteilles et 250 magnums). Il est vendu 10 euros la bouteille. Le Château lance par ailleurs cet été son premier Festival pluriculturel « Confluent d'arts » du 6 au 8 juillet, mêlant théâtre, cinéma et dégustation de vins.

Château Saint-Maur sur la route de l'excellence

HERVÉ FABRE

LE VIGNOBLE TROPÉZIEN de la famille Zannier, situé à Cogolin, poursuit son ascension. Six ans après son rachat, le Château Saint-Maur, entièrement modernisé, supervisé par Marc Monrose, a retrouvé toute sa place parmi les grands crus classés de Provence. Sa cuvée L'Excellence 2016, troisième millésime proposé par la famille, se caractérise par son élégance et sa finesse. Les 100 000 bouteilles produites sont vendues 20 euros. Plus confidentiel, le Clos de Capelune rosé 2016, récolté à 450 mètres d'altitude et vendangé la nuit, à la main, fait figure de virtuose. Les 6 000 bouteilles du millésime 2016 sont disponibles autour de 40 euros. Saint-Maure propose aussi un Clos de Capelune Blanc et un Excellence rouge.

La Cendrillon, l'étoile des Corbières

Couvrant une cinquantaine d'hectares au cœur des Corbières, à proximité de Narbonne, le Domaine de La Cendrillon s'est converti à l'agriculture biologique sous la houlette de son nouveau propriétaire Robert Joyeux. Pour cette période estivale, il propose notamment un savoureux rosé 2016, « Minuit », à dominante de mourvèdre, récolté manuellement, tout en finesse et en délicatesse. Il est vendu 12,50 euros. Son Blanc 2015 « Nuance » remarquable de fraîcheur, d'équilibre et d'onctuosité est proposé à 16 euros.

Les Muraires, le rosé de Provence de Bernard Magrez

Bernard Magrez ne collectionne pas que les grands crus bordelais. Il possède aussi un beau domaine en Provence, le Château des Muraires, à côté du Luc, au cœur de l'arrière-pays varois. Ce vin traduit sa passion pour les grands vins rosés. Il est décliné en plusieurs cuvées : « Douce vie », un rosé de plaisir, léger et fruité, Château des Muraires, « Séduction », un vin à la robe saumon brillant, à la texture veloutée et harmonieuse et « L'Excellence » des Muraires, un nectar de gastronomie, élevé en barriques pendant quatre mois, à la fois élégant, rond et velouté.

Domaines Ott, un trio ensoleillé

Depuis leur rachat par l'emblématique Champagne Louis Roederer, en 2004, les Domaines Ott, fondés il y a un siècle par un alsacien amoureux de la Provence, continuent leur montée en gamme. Ils viennent de se doter d'un nouveau chai ultra-moderne de plus de 5 000 mètres carrés. Ce qui permettra au Château de Selle et au Clos Mireille, deux crus classés de Côtes de Provence et au Château Romassan, (Bandol) de poursuivre leur production de grands vins. Notamment des rosés qui ont fait leur renommée. Toujours dirigés par des membres de la famille, Jean-François et Christian Ott, les trois propriétés se distinguent avec leurs rosés « cœur de grain » alliant structure et finesse. Selle et Romassan proposent également des rouges transis que Clos Mireille produit un blanc de blancs à base de sémillon et de rolle à la fraîcheur acidulée.

Textes Renaud Belleville
@renaudbellville

DES BORDEAUX FRAIS ET À PRIX DOUX. En dehors des grands crus classés rouges qui font la réputation de Bordeaux, ce grand vignoble possède une multitude de propriétés qui proposent des vins originaux et abordables comme le Château du Barail 2016, un rosé à la robe brillante et à la bouche douce, soyeuse et fruitée proposé à 5 euros ou le Château de Bonhoste 2016, un blanc composé à 60% de sauvignon, 30% de sémillon et 10% de muscadelle. A la fois souple et vif, il est vendu 6,10 euros la bouteille. Enfin, spécificité bordelaise, on peut mentionner les Clairet à la robe rouge vif et à la belle fraîcheur comme le Château La Bretonnière 2016, vendu 5,90 euros.

Champagnes

Pannier, une symphonie de rosés

La maison de Château Thierry attache une attention toute particulière aux assemblages permettant de réaliser de grands champagnes rosés. En dehors du Brut rosé, non millésimé, vendu 29 euros, Pannier propose, tous les trois ans en moyenne, environ 10 000 bouteilles de la cuvée Egérie Rosé de saignée. La plus récente est composée de 80% de pinot noir et 20% de chardonnay, issus des meilleurs terroirs. Elle est proposée au prix de 79,80 euros. Plus abordable, mais tout aussi délicieuse et remarquable de fraîcheur, la cuvée Rosé Velours « base 2012 » dosée à 20 grammes est disponible moyennant 59 euros leflacon.

Gosset, un Grand rosé pour les beaux jours

LE CHAMPAGNE GOSSET présente deux nouvelles cuvées qui pourront faire les beaux jours de l'été. D'abord son Grand rosé, héritage de Suzanne Gosset qui dirigea le domaine, il y a un siècle, pendant les quatre années de la Grande Guerre. C'est un assemblage de 50% de chardonnay et 50% de pinot noir dont 8% de vins rouges de Bouzy et Ambonnay. Avec son nez de fraise et sa robe douce et fluide c'est une belle bouteille gourmande à déguster à l'apéritif ou au début des repas. Le flacon dans son nouveau coffret très élégant est vendu 54 euros. La maison propose également son Grand Blanc de Blancs dans un nouveau flacon transparent exclusif. Conservée dans le noir absolu, cette bouteille 100% chardonnay, protégée par son coffret noir est vendue 54 euros.

Ruinart, un duo gourmand pour l'été

LA PLUS ANCIENNE MAISON de champagne, fondée en 1729, est aussi célèbre pour ses innovations. Ruinart fut ainsi le premier, en 1769, a expédié ses précieux flacons en caisse bois. C'est donc un clin d'œil au passé que fait cet été la maison dirigée par Frédéric Dufour en créant une caisse « duo » comprenant une bouteille de Ruinart rosé et un flacon de Blancs de Blancs, deux des icônes de la filiale de Moët-Hennessy. Les amateurs pourront ainsi comparer les mérites de ces deux cuvées emblématiques. L'un des plus célèbres champagnes rosés, au côté voluptueux grâce à ses 45% de chardonnay assemblés avec du pinot noir de la Montagne de Reims et de la Vallée de la Marne et le Blancs de Blancs, véritable âme de la maison, à l'équilibre subtil entre rondeur et souplesse. Cette caisse bois à l'ouverture frontale est proposée au prix de 137 euros.

DES CHAMPAGNES ROSÉS TRÈS ACCESSIBLES. Il n'y a pas que les grandes maisons qui élaborent qui élaborent des cuvées « rosés » très agréables à consommer cet été. Les Champagnes de vignerons proposent aussi des flacons très abordables. On peut notamment citer « Gouttes d'or rosé « du Champagne Harlin, un assemblage de 45% de chardonnay, 45% de pinot noir et 10% de meunier vendu